



ARNAUD MONTEBOURG
MINISTRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.redressement-productif.gouv.fr

Paris, 12 février 2013
N° 343

Un accord européen sur l'avenir de l'industrie sidérurgique

En introduction de la table ronde de haut niveau sur l'industrie européenne de l'acier qui s'est tenue ce jour à Bruxelles, le Vice-président à l'Industrie de la Commission européenne, Antonio TAJANI, a solennellement demandé à Arcelor Mittal de suspendre toute fermeture de site avant l'adoption en juin 2013 du plan d'action pour l'acier par la Commission.

Arnaud MONTEBOURG, ministre du Redressement productif, a vivement salué cette prise de position du Vice-président de la Commission.

Au plan industriel, la table ronde a permis d'aboutir à un accord de toutes les parties en présence (Commission européenne, Etats Membres, industriels et organisations syndicales du secteur acier) sur les mesures à adopter pour assurer l'avenir de l'industrie sidérurgique européenne. Le suivi de ces recommandations sera assuré par l'adoption d'un plan d'action en particulier pour:

1. Mieux défendre les intérêts industriels et commerciaux de la sidérurgie européenne largement exposée à la concurrence déloyale
2. Analyser la contrainte législative cumulée qui pèse sur la sidérurgie européenne et proposer des mesures correctives dans toutes les politiques concernées de l'Union Européenne
3. Renforcer et structurer les efforts européens de Recherche et Développement pour l'acier, en favorisant le développement rapide de démonstrateurs de production d'acier faiblement carboné
4. Redévelopper les instruments de surveillance des marchés européens et extra européens dont l'Europe s'est démunie depuis l'extinction du Traité de la CECA

Arnaud MONTEBOURG, ministre du Redressement productif, a fortement appuyé les propositions de la table ronde de haut niveau sur l'industrie sidérurgique sur ces 4 points.

Il a également insisté sur la nécessité que l'Union Européenne s'arme contre la mondialisation déloyale et le dumping environnemental, en mettant en place une taxe carbone aux frontières.

Contacts presse :

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG : 01 53 18 45 13
Marianne ZALC-MULLER
Sandra-Andrea RENARD